



# CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO E-E102129 VALABLE JUSQU'AU 30/12/2019



ÉDITÉ LE 13/12/2018

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/03/2008

Raison sociale : PLAC'OPALE

Forme juridique : SARL  
DEPUIS LE 31/12/2015  
Capital : 7 500

ZONE D'ACTIVITÉ DE LA MAIE  
RUE DE STRASBOURG  
62720 RINXENT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC RCS 502838535  
Siren : 502 838 535 00016  
Code NACE : 4331Z  
Numéro caisse de congés payés :  
Assurance Responsabilité Travaux :  
MMA IARD 119810123

Téléphone : 09 67 65 33 03 Fax :  
Portable : 06 14 26 76 24  
Responsabilité légale :  
BRENEL SAMUEL GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Assurance Responsabilité Civile :  
MMA IARD 119810123

Site Internet : [www.placopale.fr](http://www.placopale.fr)  
E-mail : [placopale@gmail.com](mailto:placopale@gmail.com)

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2017

Effectif moyen : 15 Tranche de classification : EFF2 Chiffre d'affaires H.T. : 1 552 271 Tranche de classification : CA5

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante)	11	10/10/2018
	Nombre total de qualifications : 1		

\* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB ou BIENNALE) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT  
Alain MAUGARD

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE  
272, BOULEVARD GEORGES  
CLEMENCEAU  
B.P. 16013  
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.